# STAGE D'ESCRIME **NICOLAS BEAUDAN** - 9ème édition

www.courchevel.com/stagesdetecourchevel - www.facebook.com/masquedeferdelyon

# DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

À retourner à l'adresse suivante **avant le 17 Juin 2017** :
Le Masque de Fer de Lyon
« Stages d'été Courchevel » Stage d'escrime Nicolas BEAUDAN
41 rue Crillon - 69006 LYON
Tel : 04 78 93 08 98 - Fax : 04 72 44 24 78
www.masquedefer.com
E-mail : boitepostale@masquedefer.com

**Contact :**
Nicolas BEAUDAN
Tel : 06 15 38 73 07
E-mail : nicolas.beaudan@masquedefer.com

## ■ Pièces à fournir pour valider votre inscription :

L'inscription au stage ne sera définitive qu'après réception du dossier complet.
Nous accuserons réception de votre dossier (le stage est limité à 40 enfants, seuls les 40 premiers dossiers seront retenus).

- ❏ Le dossier d'inscription dûment rempli
- ❏ Le règlement du stage par chèque à l'ordre de l'association « Le Masque de Fer de Lyon »
- ❏ Une attestation de responsabilité civile de l'enfant couvrant sa participation à un stage sportif
- ❏ La fiche sanitaire de liaison
- ❏ Un brevet de natation 25 mètres pour les nouveaux stagiaires
- ❏ Un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'escrime et à la pratique d'activités sportives
- ❏ Une photocopie de la licence
- ❏ Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale, de la carte vitale et de la carte de mutuelle
- ❏ Une photo d'identité récente

**Merci de remplir la partie ci-dessous en lettres majuscules.**

Nom : ..... Prénom : .....

Nom des parents (si différent de celui de l'enfant) : .....

Sexe (garçon / fille) : ..... Taille : ..... Poids : ..... Taille tee-shirt : .....

Date de naissance : ..... Âge au moment du stage : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel. Domicile : ..... Tel. Portable : .....

Tél. Professionnel du père :..... Tel. Professionnel de la mère :.....

E-mail des parents :.....

Club : ..... Maître d'Armes : .....

Catégorie : ..... N° licence FFE : .....

Classement départemental, régional ou national : .....

Meilleur résultat en compétition : .....

## ■ Comment avez-connu le stage d'escrime Nicolas BEAUDAN ?

- ❏ Fédération Française d'Escrime
- ❏ Ligue d'escrime
- ❏ Club
- ❏ Escrime-info
- ❏ Courchevel
- ❏ Internet
- ❏ Autre (préciser) .....

## ■ Autorisation parentale et transport :

Je soussigné(e), Mr, Mme, Mlle (Nom et Prénom) ....., père, mère, tuteur, autorise mon enfant (Nom et Prénom) ..... à participer au stage d'escrime Nicolas BEAUDAN à Courchevel du samedi 8 Juillet 2017 au vendredi 14 Juillet 2017, et à prendre les moyens de transports, publics ou privés qui seront mis à disposition lors des déplacements effectués pendant le stage.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour autorisation »

## ■ Documents photographiques et visuels :

Lors du stage d'escrime Nicolas BEAUDAN à Courchevel du samedi 8 Juillet 2017 au vendredi 14 Juillet 2017, les enfants pourront être pris en photo ou filmés lors des différentes activités physiques et sportives par les organisateurs du stage (analyse vidéo,...) ou par une tierce personne (presse locale, télévision,...).

Je soussigné(e), Mr, Mme, Mlle (Nom et Prénom) ....., père, mère, tuteur, de (Nom et Prénom) ..... autorise l'association « Le Masque de Fer de Lyon » et les responsables du stage d'escrime Nicolas BEAUDAN à Courchevel du samedi 8 Juillet 2017 au vendredi 14 Juillet 2017 à diffuser les documents photographiques et / ou vidéos de mon enfant (site internet de l'association, site internet du stage d'escrime Nicolas BEAUDAN, presse locale).

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour autorisation »

## ■ Médical :

Je soussigné(e), Mr, Mme, Mlle (Nom et Prénom) ....., père, mère, tuteur, de (Nom et Prénom)..... autorise les responsables du stage d'escrime Nicolas BEAUDAN à Courchevel du samedi 8 Juillet 2017 au vendredi 14 Juillet 2017, à prendre, le cas échéant, toutes les dispositions d'ordre médical (visite chez le médecin, traitement, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant et m'engage à payer les frais de séjour m'incombant, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuelle, non remboursée par la sécurité sociale. J'ai également pris connaissance que je dois souscrire une assurance individuelle accident avec assistance intégrée pour la pratique des sports et loisirs.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour autorisation »

> Joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'escrime et à la pratique d'activités sportives daté de moins d'un an à la date de fin du stage et signé du médecin avec son cachet officiel (si certaines activités sont contre-indiquées à votre enfant, indiquez-le sur le certificat médical), une photocopie de l'attestation de sécurité sociale, de la carte vitale et de la carte de mutuelle.

> L'assurance responsabilité civile de l'association couvre chaque enfant pour les dommages corporels et matériels en cas de faute de l'association, par contre, vous devez avoir une assurance individuelle accident avec assistance intégrée pour la pratique des sports et des loisirs. Celle-ci doit couvrir les accidents n'engageant pas la responsabilité de l'association. Vous possédez peut-être ce type de garantie, par exemple, dans le cadre d'une assurance « multirisques habitation » ou « scolaire et extra-scolaire ».

> Document annexe à remplir : Fiche sanitaitre de liaison.

## ■ Prix du stage d'escrime Nicolas BEAUDAN à Courchevel : 585 Euros

### > Modalités de paiement

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement en 1, 2 ou 3 versements identiques.
Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'association « Le Masque de Fer de Lyon » (le dernier chèque sera encaissé au plus tard le 8 Juillet 2017).

**Totalité du stage : 585 Euros**

❑ 1er chèque :
N°..... Banque .....
sera débité dès réception

❑ 2ème chèque :
N°..... Banque .....
sera débité le .....

❑ 3ème chèque :
N°..... Banque .....
sera débité le .....

**Le prix comprend :**

- l'hébergement 6 nuits à l'hôtel Mercure (Courchevel 1850) *
- la pension complète du samedi soir au vendredi midi
- l'accès aux équipements et aux animations de l'hôtel
- l'accès au gymnase des Tremplins du Praz « L'Envolée », l'encadrement et la logistique des entraînements escrime
- l'accès aux activités sportives de pleine nature encadrées par des professionnels diplômés (course d'orientation, canoë-kayak, paint-ball, via ferrata, surf indoor, vtt en 2016)
L'association « Le Masque de Fer de Lyon » se réserve le droit de modifier ces activités non contractuelles à tout moment
- l'accès au centre aquatique, à la patinoire, au bowling, au terrain de djorki ball et de beach volley

* à confirmer

**Le prix ne comprend pas :**

- le transport aller / retour à Courchevel
- les dépenses à titre personnel

## ■ Annulation et remboursement :

• Du fait du « Masque de Fer de Lyon », l'association se réserve le droit d'annuler à tout moment le stage d'escrime Nicolas BEAUDAN à Courchevel. Dans ce cas, l'association s'engage à rembourser la totalité des sommes versées.

• Du fait de l'enfant, le stage ne peut être annulé avant le samedi 8 Juillet que pour des raisons médicales et sur présentation d'un certificat médical original ou en cas de force majeure :
> Maladie grave du stagiaire (sur présentation d'un certificat médical)
> Hospitalisation du stagiaire (sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation)
> Décès d'un membre de la famille (sur présentation d'un certificat de décès)
Sur présentation de ces justificatifs, nous vous rembourserons la totalité de votre versement.

• Si pour une raison quelconque, vous êtes dans l'obligation d'annuler la participation au stage, merci de faire parvenir un courrier recommandé dans les plus brefs délais à l'adresse suivante :

Le Masque de Fer de Lyon,
« Stages d'été Courchevel » Stage d'escrime Nicolas BEAUDAN
41 rue Crillon
69006 LYON

La date d'envoi de votre courrier sera prise en compte pour votre remboursement dans les cas prévus ci-dessous :

> En cas d'annulation de plus 30 jours avant le début du stage, la somme de 195 Euros restera acquise à l'association « Le Masque de Fer de Lyon » (frais de réservation hébergement et activités sportives).
> En cas d'annulation entre 30 et 8 jours avant le début du stage, la somme de 390 Euros restera acquise à l'association « Le Masque de Fer de Lyon » (frais de réservation hébergement et activités sportives).
> En cas d'annulation de moins de 8 jours avant le début du stage, l'association « Le Masque de Fer de Lyon » conservera la totalité des sommes versées.
> Si le séjour de l'enfant est écourté, la totalité du stage est due.

## ■ Règlement intérieur :

> Interdiction de fumer pendant toute la durée du stage
> Interdiction de boire de l'alcool pendant toute la durée du stage
> Interdiction de l'usage du téléphone portable pendant les activités sportives et les repas
> Respect de la vie en collectivité
> Respect des locaux et du matériel mis à disposition
> Respect des consignes de sécurité

Ps : Tout enfant manquant à ces règles sera averti une fois et exclu définitivement du stage en cas de récidive.

**Le présent dossier doit être impérativement lu et signé par l'enfant et ses parents**

Fait à ..... le .....

Signature de l'enfant,
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature des parents (ou du tuteur),
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »